



Conseil d'administration

Délibération du 12 mars 2026

POINT 12 : TARIFS RESTAURATION

ACTUALISATION

Exposé des motifs

Actualisation des tarifs de l'Unité de gestion restauration :

- Nouveau tarif repas étudiant (MESR – 1€ pour tous) à compter de mai 2026
- Actualisation des tarifs en restauration – date d'entrée en vigueur : 1^{er} avril 2026

Délibération

- Adoption de la grille tarifaire en restauration - actualisation

Pour	21
Contre	0
Abstentions	0

Unanimité	Oui	Non
	X	

Fait à Corte le 12 mars 2026

Le Recteur de la Région Académique de Corse

Rémi-François PAOLINI

